



### ■ Pêche de loisir du bar : l'Unan tient à la distinction nord-sud

L'Union nationale des associations des navigateurs (Unan, 70 associations pour environ 6 000 adhérents) est contre la suppression de la distinction entre bar nord et sud. Pour 2019, au nord, elle veut le maintien à un bar par jour par pêcheur, et trois si possible, comme au sud. Elle plaide aussi pour appliquer à tous, partout, la taille minimale à 42 cm, le repos biologique de janvier à mars et l'interdiction de pêche sur frayère. Enfin, contrairement à la FNPP, elle s'oppose à la télédéclaration des prises avant la débarque et au quota mensuel, « inapplicable par la grande majorité de nos adhérents, des pêcheurs de loisir occasionnels, et incontrôlable ».